

# « Nous nous saisissons des sujets sensibles »

Alors, que les nouveaux membres du CESER (conseil économique, social et environnemental de Champagne-Ardenne) seront désignés à l'automne, son président, le syndicaliste (CGT) Patrick Tassin, candidat à sa succession, dresse le bilan de ses six années de mandat. Surtout, il décrypte l'utilité de cette institution : « nous nous saisissons des sujets sensibles, ceux qui font parfois peur aux élus ».

**L'union : Vous avez dressé le bilan de votre mandat. Les avis du CESER sont-ils suivis ?**

P.T. « Au cours de notre mandat 2007-2013, 51 % de nos avis ont été pris en compte totalement ou partiellement et 20 % sont à l'étude par les services du conseil régional. On pourra noter leur prise en compte totale ou partielle dans le budget 2014 de la Région. Au total, on peut penser que plus de 70 % de nos avis seront donc utilisés, les 30 % restant le seront peut-être un jour... En fait, nous sommes plus suivis sur les saisines non-obligatoires. Lorsque le président du conseil régional nous interroge sur un sujet, c'est qu'il l'intéresse. Si nous lui fournissons un avis rapide, il le prend en considération. Pour les saisines obligatoires, comme le budget de la Région, notre avis arrive trop tard pour le modifier. Il ne peut alors avoir d'effets que sur le budget de l'année suivante... »

**De plus, vous pouvez aussi vous auto-saisir sur des sujets...**

« Pour les auto-saisines, nous nous emparons de dos-

siers qui font parfois peur aux élus. Nos avis sont alors utilisés beaucoup plus tardivement, comme pour l'aéroport de Vatry, ou celui du futur canal Saône-Moselle, dont une des trois options traverse la Haute-Marne. De même, le dossier très sensible de l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (entre Haute-Marne et Meuse) pose question aux élus. En octobre, nous devrions fournir un dossier sur ce problème alors que les élus sont réticents à l'idée de l'aborder. C'est là que l'on mesure notre évolution. Auparavant, le CESER ne se saisissait pas trop des sujets sensibles. Maintenant, nous le faisons... »

**« Le consensus mou ne sert à rien »**

**Vous vous sentez plus libres de le faire ?**

« Oui et nous avons la sensation d'une réelle autonomie ce qui n'empêche pas que nous soyons interpellés par des élus, et pas seulement ceux du Conseil régional, avant que nous ne

rendions nos avis. Pour autant, le degré de liberté que nous avons acquis, nous souhaitons le garder. D'ailleurs, au sujet de l'aéroport de Vatry, notre échange de courriers avec le président d'Aéroports de Paris, Augustin de Romanet, a permis de faire bouger les choses. Sur ces sujets sensibles, si nous voulons justifier ce que nous sommes, nous ne devons pas hésiter ! »

**Vous faites office de poil à gratter régional ?**

« Nous sommes là pour dire et faire dire ce que la société civile pense, avec les virgules là où il faut. Après, le consensus, c'est important pour une institution comme la nôtre. Mais avoir du consensus mou, cela ne sert à rien ! Nous sommes là, ni pour plaire, ni pour déplaire, mais pour aider. Et parfois mettre de l'huile dans les rouages ».

**Néanmoins, vous souffrez toujours d'un déficit d'image auprès du grand public, non ?**

« Être connu par les acteurs régionaux s'avère plus important que de l'être par le grand public. Notre rôle demeure de permettre l'éclosion des décisions en traitant des problèmes qui concernent tout un chacun même si les gens ne s'en aperçoivent pas ».

**Propos recueillis par Frédéric GOUIS**



Pour Patrick Tassin, le rôle du CESER est clair : « Nous sommes là, ni pour plaire, ni pour déplaire, mais pour aider. »

## Candidat pour un 3<sup>e</sup> mandat

Élu président en 2007, puis réélu en 2010, Patrick Tassin sera candidat à un nouveau mandat à la tête du CESER de Champagne-Ardenne en novembre prochain. « mais je ne passerais pas ma vie à sa tête... » prévient-il. « Ma candidature a déjà été proposée par la CGT et la majorité des membres du collège des organisations syndicales ont décidé de la soutenir. De plus, certains membres du collège du

milieu associatif m'ont aussi sollicité pour que je me porte candidat ».

Reste à connaître la position du collège des organisations patronales...

Pour le moment, la date de l'élection du bureau du CESER est fixée au 6 novembre. Une fois que le Préfet aura publié la liste des nouveaux membres sur proposition des différentes organisations.